



**Laissons les abeilles faire leur travail écologique :
il est temps d'interdire les néonicotinoïdes au Québec**

Montréal, le 16 juin 2015 – Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) joint sa voix à celle d'Équiterre, de la Fondation David Suzuki et de milliers de citoyens pour demander au gouvernement du Québec d'interdire l'usage et la vente des néonicotinoïdes.

Les néonicotinoïdes, des pesticides utilisés massivement dans la culture du maïs et du soya notamment, sont reconnus comme étant une cause majeure de l'effondrement des colonies d'abeilles observé dans de nombreuses parties du monde. « Les abeilles sont un maillon essentiel de l'équilibre des écosystèmes, rappelle Monique Laberge, présidente du RNCREQ. Elles constituent un vecteur de pollinisation indispensable aux rendements des cultures agricoles mais aussi au maintien de la biodiversité. Sans elles, de nombreuses plantes ne pourraient plus se reproduire et s'éteindraient. »

« Il n'y a plus aucun doute sur la toxicité des néonicotinoïdes sur les abeilles mais aussi sur de nombreuses autres espèces utiles, comme les vers de terre et les oiseaux », ajoute Monique Laberge. C'est en effet ce que démontrent les résultats d'une méta-analyse réalisée par un groupe de chercheurs internationaux – *The Task Force on systemic pesticide*. Leurs conclusions confirment que les néonicotinoïdes représentent un risque majeur pour les fonctions et services écosystémiques qui va bien au-delà des inquiétudes afférentes à une espèce.

Alors que l'Ontario a adopté un règlement visant à réduire de 80 % la surface des champs de maïs et de soya traitée aux néonicotinoïdes, les conseils régionaux de l'environnement, réunis pour l'assemblée générale annuelle de leur Regroupement la semaine passée sur la Côte-Nord, ont unanimement résolu de demander au gouvernement d'adopter des mesures réglementaires concrètes pour interdire la vente et l'usage des néonicotinoïdes au Québec.

À propos du RNCREQ

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) est un réseau d'acteurs engagés dans la protection de l'environnement et dans la promotion du développement durable sur l'ensemble du territoire québécois. Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec et visent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional.

-30-

Renseignements :

Isabelle Poyau, coordonnatrice

RNCREQ

514 861-7022 poste 25

isabelle.poyau@rncreq.org